

"Nouvelle" découverte celtique à Farvagny ou les vicissitudes de deux anneaux de La Tène ancienne

Autor(en): **Ruffieux, Mireille / Mauvilly, Michel / Menoud, Serge**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie fribourgeoise = Freiburger Hefte für Archäologie**

Band (Jahr): **5 (2003)**

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-389028>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Mireille Ruffieux

Michel Mauvilly

Serge Menoud

Les deux anneaux en bronze découverts dans les années 1970 et restitués au Service archéologique en 2002 sont les seuls témoins de la présence d'une nécropole du Second âge du Fer à Farvagny-le-Petit/In Riaux.

«Nouvelle» découverte celtique à Farvagny ou les vicissitudes de deux anneaux de La Tène ancienne

C'est lors des travaux d'exploitation d'une gravière, au milieu des années 1970, que les deux anneaux en bronze ont été découverts. L'inventeur étant depuis décédé, le contexte précis de cette trouvaille fait malheureusement défaut et c'est seulement un quart de siècle plus tard que ces pièces ont refait surface. Gracieusement restituées au SAEF¹ au cours du printemps 2002, elles font maintenant partie des collections permanentes. Dans cet article, nous tenterons de retracer l'histoire de ces deux anneaux, découverts «fortuitement» sur la commune de Farvagny.

A l'instar de tous les objets archéologiques privés de leur contexte de découverte, ces deux objets sont devenus *de facto* des pièces en suspension dans le champ de la pensée archéologique. Reconstruire leur cheminement passe, en effet, par l'utilisation de beaucoup de filtres que l'archéologue doit reconnaître et maîtriser. En fait, chacune des questions qu'il se pose les concernant doit pointer vers une même fin: tenter de reconstituer à partir d'eux-mêmes une partie du passé dont ils émanent et qui s'est évanoui. Il est clair que cette histoire, élaborée à partir de maigres éléments, demeurera toujours par bien des aspects fragile, cela d'autant que des événements qui paraissent dépourvus de tous liens entre eux et des circonstances dont la concomitance semble un simple hasard viennent bien souvent «s'imbriquer» et ainsi, brouiller les pistes. En ce sens, il est donc évident que toute tentative de recomposition de leur histoire ne pourra en aucun cas totalement dépasser le domaine des connaissances imparfaites et mal fondées.



Fig. / Abb. 1

Vue aérienne de la région avec l'emplacement de l'ancienne gravière (autorisation de l'Office fédéral de topographie Swissimage©2003 swisstopo - BA035625)

Luftbild der Region um Farvagny. Pfeil: alte Kiesgrube (Abdruck mit Genehmigung des Bundesamt für Landestopographie Swissimage© 2003 swisstopo - BA035625)

LE LIEU DE LA DÉCOUVERTE

La gravière où furent découverts les deux anneaux, aujourd'hui comblée, occupait une surface de plus d'un hectare et demi. Localisée à environ un kilomètre à l'est du village de Farvagny-le-Petit, au lieu-dit In Riaux, elle a été fermée et remise en état au moment de la construction de l'A12 qui la borde. Parmi les éléments du paysage environnant qui méritent d'être mentionnés, nous trouvons le ruisseau de la Longive au sud, une petite zone dépressionnaire et marécageuse aujourd'hui partiellement asséchée, au nord, et une ligne de petits reliefs, à l'est (fig. 1).

LES ANNEAUX

Il s'agit de deux anneaux côtelés à tampons, en bronze, dont la tige ou jonc, massive, est de

section circulaire (fig. 2 et 3). Hormis celles qui sont contiguës aux tampons, les côtes ou nodosités, ovoïdes, sont peu marquées sur la face interne. Les tampons, de section circulaire, sont ornés de stries sur leur tranche (fig. 4).

A première vue presque identiques, nos deux exemplaires se distinguent cependant par leur diamètre (80-82 et 81-85 mm pour l'extérieur, 70-72 et 67-74 mm pour l'intérieur) et surtout par leur nombre de côtes qui se monte respectivement à 64 et 70.

Enfin, ils ont été moulés, comme l'indique la jonction des deux parties du moule que l'on devine par endroits sous la loupe binoculaire. Seules les stries décorant les tampons du deuxième anneau ont peut-être été reprises au ciselet par l'artisan.

Les anneaux à tampons sont en usage à La Tène ancienne (environ 450-280 avant J.-C.). Selon leur diamètre, ils ornent le cou, le bras ou la cheville. Les premiers représentants, que l'on retrouve aussi bien dans les sépultures secondaires en tumuli que dans les tombes plates de LT A, sont généralement lisses, à l'exception des extrémités qui peuvent comporter un décor, le plus souvent constitué de quelques cannelures². Quelques exemples d'anneaux côtelés sont certes attestés à la même période, mais ils sont pourvus d'une autre terminaison, le fermoir à tenon³.

Les anneaux qui allient côtes et tampons, légèrement plus tardifs, sont présents dans des sépultures attribuées à LT B, par exemple à Aumont/Petit-Chaney FR (tombe 4), Lausanne/Vidy VD, Crissier VD et Bière/Champagne VD⁴,



Fig. / Abb. 2

Dessin de chaque anneau (2:3)
Zeichnung der Ringe. M. 2:3

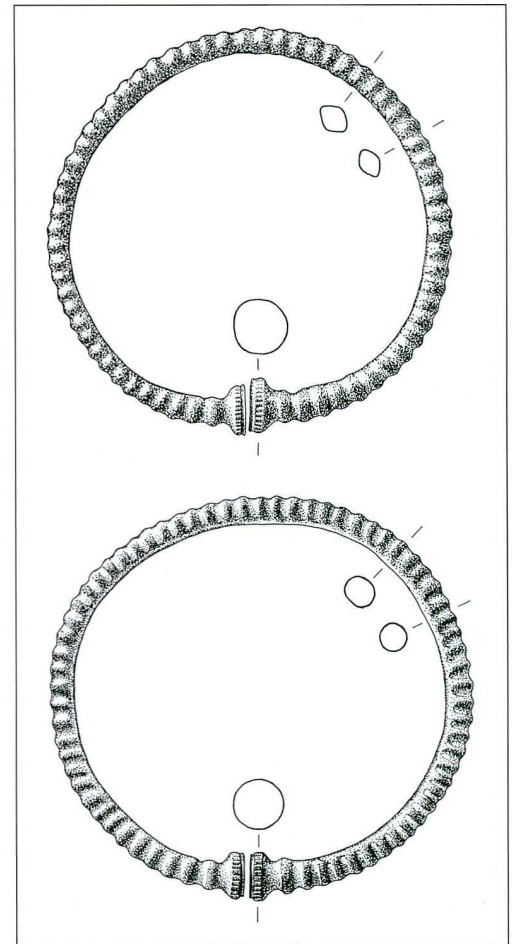


Fig. / Abb. 3

Les deux anneaux
Die beiden Ringe

ou, dans le nord et l'est de la Suisse, à Reinach/Realschule BL (tombe 1)⁵ et Frauenfeld/Wannenberg TC⁶. Une certaine diversité apparaît cependant dans le décor: les côtes, qui couvrent l'ensemble du jonc, plus ou moins nombreuses et saillantes, peuvent aussi être séparées par des cannelures ou des gorges. Des variations existent également dans la forme et l'ornementation des tampons. Toutefois, aucun exemplaire cité n'offre un parallèle exact avec nos deux anneaux. Enfin, pour Gilbert Kaenel, les anneaux côtelés à tampons appartiennent à l'ensemble des «anneaux à tige segmentée», caractéristique de LT B2⁷.

En comparant les dimensions de quelques anneaux de différents types provenant de Saint-Sulpice/En Pétoleyres VD⁸, nous avons remarqué que le diamètre interne moyen des bracelets était de 57 mm, celui des anneaux de cheville de 75 mm. Une appréciation rapide d'autres découvertes de La Tène ancienne confirme en général cet ordre de grandeur. D'après leur diamètre interne, les deux exemplaires de Farvagny entreraient donc plutôt dans la catégorie des anneaux de cheville.

Eu égard à ce qui vient d'être dit, il semble évident que les deux anneaux sont issus d'un contexte funéraire, voire d'une même tombe. Bien que la documentation souvent ancienne des sépultures laténiennes mises au jour en Suisse occidentale doive nous conduire à la prudence - en l'absence d'étude anthropologique, c'est uniquement la présence ou non d'armes qui détermine le sexe des défunts -, la parure annulaire semble généralement réservée aux femmes⁹. Dans notre région, les tombes féminines attribuées à LT A sont, la plupart du temps, relativement riches: plusieurs bracelets et anneaux de cheville peuvent figurer à l'intérieur d'une même sépulture et la présence d'anneaux par paires est courante. On constate à LT B un appauvrissement du mobilier funéraire, dans la région lémanique en tout cas; la parure annulaire se limite alors le plus souvent à un seul bracelet, les paires et les anneaux de cheville ayant disparu. Ces constatations semblent à première vue contradictoires avec la datation à LT B2 supposée pour les anneaux de Farvagny; cependant, plusieurs ensembles fribourgeois font exception (fig. 5), tels Kerzers/Vennerstrasse¹⁰ FR où une paire d'anneaux de cheville est présente dans les tombes 5 et 6 (LT B1/LT B2), Gurmels FR avec une paire de bracelets et une paire d'anneaux de cheville (LT B1), la tombe 7 de Gruyères-Epagny/Les Adoux FR qui contenait notamment trois bracelets dont deux identiques (LT B2), ou Broc/Villa Cailler FR dont la tombe 6 a livré, entre autres, deux bracelets en bronze et un troisième en fer ainsi qu'une paire d'anneaux de cheville (LT B2)¹¹. Autre exemple, les sépultures de Münsingen/Rain BE¹² attribuées à LT B, qui sont caractérisées par l'absence de torque et la présence de plusieurs fibules et anneaux, en particulier les anneaux de cheville, souvent au nombre de quatre. La présence ou non d'anneaux de cheville et de paires d'anneaux ne semble donc pas être un critère chronologique, mais plutôt l'expression de différences culturelles.



Fig. / Abb. 4
Détail des tampons de l'un des anneaux
Detailaufnahme vom Stempelende eines der Ringe

La paire d'anneaux de Farvagny ornait donc vraisemblablement les chevilles d'une femme inhumée à La Tène ancienne. Sous réserve de nouvelles découvertes, ce sont les comparaisons typologiques qui nous incitent à les attribuer plus précisément à LT B2.

UNE SÉPULTURE FÉMININE, MAIS DANS QUEL CONTEXTE FUNÉRAIRE?

S'agissait-il d'une sépulture isolée? S'intégrait-elle dans un tertre funéraire du Premier âge du Fer? Appartenait-elle plutôt à un groupe de tombes plates?

Si nous ne disposons, comme nous l'avons vu plus haut, d'aucune information de première main permettant de répondre à ces questions, en revanche, une analyse croisée, notamment des sources documentaires locales ou régionales et de la topographie du secteur permet la formulation de plusieurs hypothèses.

Il est tout d'abord clair qu'au vu de la documentation régionale concernant les pratiques funéraires de cette période, celle d'une sépulture isolée est la moins recevable. En effet, si un certain nombre de tombes «esseulées» ont été découvertes¹³, il s'agit généralement de découvertes anciennes, au contexte mal assuré (Broc/Les Moulins FR, Chandossel/L'Enclose FR, Ecublens FR, etc.), qui n'autorisent en tout cas pas à conclure à l'existence indubitable de sépultures isolées.

Par contre, les deux autres allégations, à savoir celles d'une sépulture secondaire sous tumulus et d'une appartenance à une nécropole à tombes plates, possèdent toutes deux leurs argu-

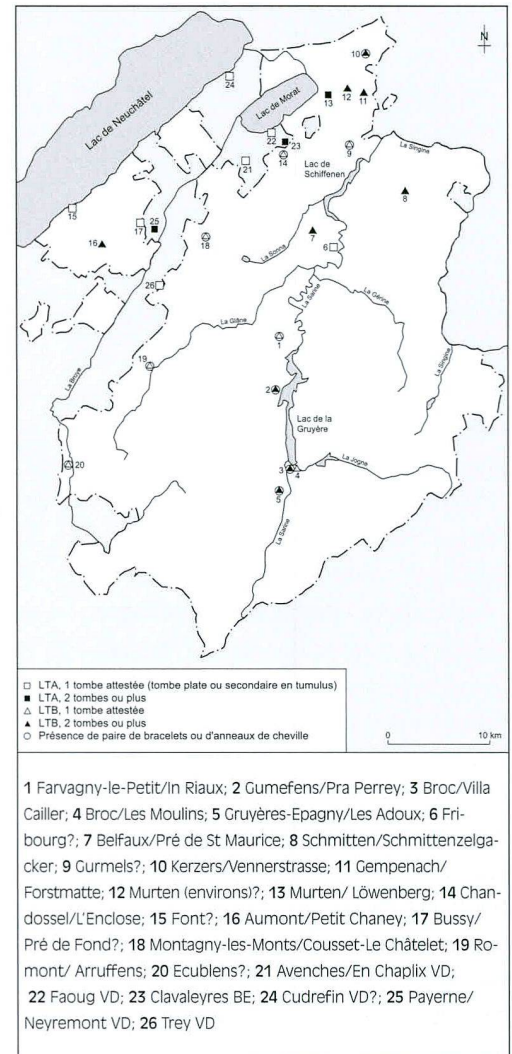
Chronologie de trois types d'anneaux de La Tène ancienne

	450 av. J.-C.	400	350	280
	LT A	LT B1	LT B2	
anneaux à tampons, lisses sauf extrémités	—————	—————	-----	
anneaux à fermoir à tenon, côtelés	—————			
anneaux à tampons, côtelés			—————	

ments. En faveur de la première, nous mentionnerons la topographie du terrain de la gravière. En effet, si la topographie exacte de la gravière, avant son exploitation, nous est inconnue, par contre, la carte au 1:25000 de 1955 révèle, dans sa partie septentrionale encore non exploitée, l'existence d'au moins une petite élévation de terrain pouvant correspondre à un tertre funéraire du Premier âge du Fer. Il faut en outre savoir qu'à environ 400 mètres à l'est de la gravière se trouve une nécropole tumulaire composée d'au minimum huit tertres relativement modestes, attribués à l'époque de Hallstatt¹⁴. Néanmoins, le postulat d'une datation LT B2 des deux bracelets fait état d'une certaine dissonance. En effet, dans l'état actuel des études, et à une exception près sur l'ensemble du Plateau¹⁵, aucune sépulture secondaire sous tumulus postérieure à LT A n'a été recensée. Cet argument, qui présente une force certaine, serait donc à mettre au crédit de l'existence d'une petite (?) nécropole à tombes plates, malheureusement détruite. La rareté des aménagements internes des fosses sépulcrales de l'époque, jointe à une dissolution des restes osseux du fait de

Fig. / Abb. 5

Carte de répartition des tombes de La Tène ancienne mises au jour dans le canton de Fribourg et les régions limitrophes (sont suivis d'un point d'interrogation les sites dont la localisation ou le contexte funéraire des découvertes ne sont pas assurés) Verbreitungskarte der Gräber aus der Frühlatènezeit im Kanton Freiburg und den benachbarten Gebieten (mit einem Fragezeichen sind Fundstellen markiert, deren Lokalisierung oder Grabzusammenhang unsicher ist)



LA LOI ET LA BONNE FOI

«Les curiosités naturelles ou les antiquités qui n'appartiennent à personne et qui offrent un intérêt scientifique considérable deviennent la propriété du canton sur le territoire duquel elles ont été trouvées.» (art. 724, al. 1 Code civil suisse)

La remise à l'Etat de Fribourg d'objets archéologiques provenant de collections privées est rare. Ainsi chaque nouveau don est-il accueilli avec un enthousiasme tout particulier par les archéologues.

Durant la dernière décennie, l'Etat de Fribourg, par son Service archéologique, est entré en possession de quelques objets isolés (essentiellement des monnaies) ainsi que de trois collections, à savoir un ensemble de matériel lacustre recueilli depuis les années 1970 sur la rive sud du lac de Neuchâtel, quelques fragments de céramique romaine provenant du Gibloux, et un lot de catelles de fourneaux issues de différents bâtiments situés en vieille ville de Fribourg.

S'il est vrai que des objets archéologiques privés de leur contexte stratigraphique perdent une partie de l'information qu'ils véhiculent, il n'en conservent pas moins un intérêt scientifique et/ou muséographique non négligeable. Bien souvent, des particuliers en possession de tels objets, hérités ou trouvés fortuitement (monnaies, bijoux, tessons de céramique, etc.), ne sont pas conscients de la valeur scientifique que peut représenter leur «butin». Les bracelets en bronze de Farvagny sont là pour le démontrer.

Celles et ceux qui, dans leurs fonds de tiroirs, détiennent des objets archéologiques de tous genres sont cordialement invités à contacter le Service archéologique de l'Etat de Fribourg qui se fera un plaisir de procéder gracieusement à une expertise.

l'acidité des sols, pourrait en partie expliquer cet état de fait.

CONCLUSION

L'archéologie en général et celle du monde funéraire en particulier recèlent une telle myriade de cas particuliers et de «contre-exemples» qu'il nous paraît présomptueux de vouloir à tout prix trancher définitivement dans ce débat.

Si cette découverte conserve donc toute sa part de mystère, elle n'en apporte pas moins sa pierre à l'édification de la carte archéologique du canton. Localisée à mi-chemin entre les nécropoles du début de La Tène de la région bulloise et celles des environs de Fribourg, et à quelques encablures de la Sarine, elle souligne, s'il fallait encore le faire, le rôle important que cet axe de circulation naturel a toujours tenu dans le développement culturel et économique de la région, et cela de la Préhistoire à nos jours¹⁶.

NOTES

- ¹ Par ce geste désintéressé, le donateur, dont les coordonnées sont connues du SAEF, a fait preuve d'un acte civique (voir encadré). Nous l'en remercions chaleureusement.
- ² Kaenel 1990, 222 et 229.
- ³ Kaenel 1990, 228-229, pl. 38.13-14 (Saint-Sulpice/En Pétoleyres VD, tombe 40) et pl. 23.4-5 (Rances/Vy-des-Buissons-2 VD).
- ⁴ Kaenel 1990, 242, pl. 62.1 (LT B2), 16.1 (LT B2), 10.1 (LT B2) et 8.8 (LT B2).
- ⁵ Tanner 1979b, Taf. 39A.1 (LT B).
- ⁶ Tanner 1979a, Taf. 18.3 (LT B).
- ⁷ Kaenel 1990, 242.
- ⁸ Kaenel 1990. La nécropole de Saint-Sulpice a été choisie pour un décompte rapide, car l'emplacement des anneaux à l'intérieur des sépultures est connu. Six tombes de La Tène ancienne ont été retenues, soit celles qui ont livré à la fois des bracelets et des anneaux de cheville (tombes 40, 48, 50, 56 et 58) ainsi que la tombe 24 qui a fourni deux bracelets à tampons, ce qui nous donne treize bracelets et quatorze anneaux de cheville.
- ⁹ Kaenel 1990, 261 sq.
- ¹⁰ D. Ramseyer, «Une nécropole celtique à Chiètres (Kerzers) FR», *AS* 20, 1997, 126-132.
- ¹¹ Kaenel 1990, 268-274, pl. 75 (Gurmels), 74 (Gruyères), 65-66 (Broc).
- ¹² P. Sankot, «Studie zur Sozialstruktur der nordalpinen Flachgräberfelder der La-Tène-Zeit im Gebiet der Schweiz», *ZAK* 37, 1980, 19-71.
- ¹³ Kaenel 1990.
- ¹⁴ *AF, ChA* 1994, 1995, 93.
- ¹⁵ G. Lüscher mentionne un cas à Obergösgen SO (G. Lüscher, «Eine frühlatènezeitliche Nachbestattung in einem Hallstatt Grabhügel bei Obergösgen», *AS* 4, 1981, 52-56); Kaenel 1990, 235.
- ¹⁶ Voir notamment, H. Schwab, *RN 12 et Archéologie. Exploration archéologique sur la RN 12 dans le canton de Fribourg*, Fribourg 1981, 9; C. Buchiller, «Bulle/Condémine, une tombe celtique au pays des armaillis», *CAF* 1, 1999, 20-25; M. Mauvilly – S. Menoud – L. Braillard – L. Chaix – J.-L. Boisaubert, «La Sarine, un pôle dynamique de peuplement au Mésolithique», *CAF* 2, 2000, 52-59, etc.

BIBLIOGRAPHIE

Kaenel 1990

G. Kaenel, *Recherches sur la période de La Tène en Suisse occidentale. Analyse des sépultures (CAR 50)*, Lausanne 1990.

Tanner 1979a

A. Tanner, *Die Latènegräber der nordalpinen Schweiz. Kantone Thurgau und Schaffhausen (Schriften des Seminars für Urgeschichte der Universität Bern 4.2)*, Bern 1979.

Tanner 1979b

A. Tanner, *Die Latènegräber der nordalpinen Schweiz. Kanton Baselland (Schriften des Seminars für Urgeschichte der Universität Bern 4.11)*, Bern 1979.

ZUSAMMENFASSUNG

1970 wurden beim Kiesabbau in Farvagny-le-Petit/In Riaux zwei massive Bronzeringe entdeckt. 2002 übergab die Familie des Finders die Funde dankenswerterweise dem Amt für Archäologie des Kantons Freiburg. Die gerippten Armringe mit Stempelenden sind abgesehen vom Durchmesser und der Anzahl der Rippen beinahe identisch. Nach ihren Massen dienten sie als Schmuck am Knöchelgelenk der Füße. Typologische Vergleichsfunde zeigen ihre Datierung in die Frühlatènezeit und genauer an das Ende dieser Phase (LT B2) an. Knöchel- und Armringepaare sind relativ häufig in Bestattungen dieser Zeitstellung, die auf dem Gebiet des Kantons Freiburg aufgedeckt wurden (Kerzers/Vennerstrasse, Broc/Villa Cailler Grab 6 usw.). Auch wenn der Kontext der beiden Fundstücke nicht bekannt ist, darf davon ausgegangen werden, dass sie aus einer kleinen(?) Flachgräbernekropole stammen.

